

Lutter contre les réformes Macron

Argumentaire n°4 - La grève, meilleure arme de revendication

La grève et les mobilisations de masse restent le moyen privilégié des salarié-es et des citoyens pour défendre leurs droits, en conquérant de nouveaux et faire aboutir leurs revendications. De la même manière, la meilleure arme du grand patronat et des gouvernements à sa solde est bien de faire croire aux salarié-es que la grève ne sert à rien. Face à un mouvement social de grande ampleur, à des salarié-es mobilisés et déterminés, rien n'est impossible ! D'ailleurs, l'histoire sociale de notre pays nous rappelle que toutes les grandes conquêtes sociales sont passées par des mobilisations massives, des grèves de grande ampleur et des manifestations nationales. Un petit tour d'horizon s'impose pour préparer le cycle de mobilisation à venir.

Les premières semaines de congés payés et la semaine de travail de 40 heures ont été imposées au gouvernement par la mobilisation générale des travailleurs de mai et juin 1936.

La Sécurité sociale mise en place en 1945 a été imposée au patronat sous la pression des organisations de salarié-es qui avaient organisé la résistance à l'occupation étrangère pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les troisième et quatrième semaines de congés payés sont le résultat de grèves massives des ouvriers de l'industrie en 1955 et en 1962.

La grève générale de 1968 a permis une revalorisation du SMIC de 35 % ! Elle a aussi permis de faire aboutir des revendications importantes en matière de droits syndicaux.

La cinquième semaine de congés payés, la retraite à 60 ans et l'augmentation sensible du Smic en 1981 sont le résultat de conquêtes arrachées par la lutte passée des salarié-es durant les années 1970.

Les grandes grèves de 1995, en paralysant la France pendant deux mois, ont contraint le gouvernement conservateur à retirer sa réforme de la Sécurité sociale.

Le mouvement social de 2006 a permis le retrait pur et simple du Contrat nouvelle embauche (CNE) alors même que celui-ci avait été voté par le Parlement et accepté par le Conseil constitutionnel.

En 2016, la mobilisation contre la loi El Khomri a permis de la vider d'une partie importante de ses mesures les plus régressives.

Notons enfin que si, lors des dernières décennies, les mouvements sociaux se sont faits moins revendicatifs et plus défensifs, c'est du fait de la brutale réaction des classes dirigeantes. En effet, face à la combativité des salarié-es jusque dans les années 1970, le grand patronat a su réorganiser l'économie et le travail pour faire échec aux mobilisations : délocalisations, chômage de masse, précarisation de l'emploi et financiarisation de l'économie.

Il est temps de nous rassembler, de nous mobiliser et de nous battre pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux. Face aux menaces gouvernementales, défendons notre modèle social !

MARDI 12 SEPTEMBRE, POUR DEFENDRE NOS DROITS

TOUTES ET TOUS EN GREVE